



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical

PROGRAMME D'ETUDE ART DRAMATIQUE FRANÇAIS

Texte coordonné

Avril 2017

La Commission nationale des programmes :

au 18 janvier 2017

| | |
|---|--|
| <u>Président :</u> | M. Marc Meyers |
| <u>Commissaire à l'enseignement musical :</u> | M. Pol Schmoetten |
| <u>Membres effectifs :</u> | M. Luc Feller M. Marc Jacoby M. Marc Juncker M. Paul Scholer M. Adrien Théato M. Marc Treinen |
| <u>Membres suppléants :</u> | M. Serge Bausch M. Steve Humbert M. Paul Origer M. Thomas Reuter M. Blaise Stelandre M. Jean-Claude Thilges M. Romain Wester |

Le groupe de travail « Parole » :

| | |
|--------------------|---|
| <u>Président :</u> | M. Marc Jacoby |
| <u>Membres :</u> | Mme Valérie Bodson Mme Michèle Clees Mme Nora Koenig Mme Carole Lorang |

Visées:

Découverte et développement du potentiel dramatique de l'étudiant, ainsi que des techniques corporelles et vocales permettant la construction de personnages variés.

Aptitudes requises:

Capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.

Tâches:

Sollicitation et développement des aptitudes dans les domaines suivants:

- entraînement à l'action physique de l'acteur par le corps, la voix, la diction, comme prélude à l'invention créative du jeu dramatique,
- éveil et stimulation de l'imaginaire (dans le cadre d'une prise de conscience avertie) par la pratique d'exercices physiques et de procédés mentaux et psychiques,
- enrichissement de la créativité, par la mémoire sensorielle et émotionnelle,
- travail de scènes à deux et en groupe.

Méthodologie:

Incitation et développement:

- des facultés de représentation (par l'improvisation, le travail sur des scènes et la construction de personnages),
- du sens de l'observation, de l'imagination, de la concentration, de la sensibilité, de la fantaisie, ainsi que de la responsabilité dans le jeu collectif,
- des capacités d'expression par la voix, l'articulation et le phrasé (cf. cours de diction),
- de la prise de conscience avertie du corps comme instrument du jeu, afin de l'utiliser avec fantaisie et au service de l'expression dramatique.

Mise à l'épreuve des capacités acquises et de la réalité de la présence scénique par la mise en contact avec les spectateurs, à l'occasion de représentations publiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Qualités requises:

- capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.
- voix posée, diction soutenue,
- bonne capacité d'écoute,
- connaissance de la langue,
- phrasé maîtrisé,
- lecture à vue éloquente,
- potentiel évolutif de l'expression,
- engouement pour la littérature.

Conditions d'inscription:

- âge minimum: 15 ans au début des études (14 ans en cas d'exception) ;
- test d'admission: le jury apprécie le potentiel de base, c'est-à-dire les capacités d'imagination, de fantaisie et d'expression du / de la candidat/e,
- parallèlement au cours d'art dramatique, l'inscription au cours de diction française est obligatoire.

Test d'admission:

- présentation d'une scène ou d'un monologue du répertoire théâtral et, selon le cas, présentation complémentaire d'une séquence d'improvisation, dont le thème sera proposé lors du test,
- le cours de diction étant couplé avec le cours d'art dramatique, les candidats(es) faisant leur entrée au cours de diction se présenteront au test prévu à cette fin. Les candidats(es) ayant déjà poursuivi des cours de diction au Conservatoire seront dispensé/es de cette épreuve.

PROGRAMME D'EXAMEN de fin de cycle

Diplôme du 1^{er} cycle:

- 1 scène

Diplôme de la 1^{ère} mention:

- 1 scène classique (avant 1900)
- 1 scène moderne
- 1 travail personnel **basé sur un texte soit personnel soit du répertoire en créant une situation de jeu** (d'une durée de 3 à 5 minutes)

Diplôme du 1^{er} Prix:

- 1 scène classique (avant 1900)
- 1 scène moderne
- 1 travail personnel sur base **d'une scène du répertoire (classique ou moderne)** (d'une durée de 10 à 12 minutes)

Diplôme supérieur:

L'épreuve finale comprend trois scènes (au moins une classique et une moderne)

Session 1 (examen d'admission au diplôme):

- au moins 1 scène de haut niveau technique (d'une durée minimale de 15 minutes)

Session 2 (examen final):

- programme d'une durée de 30 minutes